



divorce et crédit en cours

Par **dydy30101976**, le **21/03/2012** à **15:42**

bjr,

mon mari a quitté le domicile voilà quelques jours. le divorce est la solution la plus adéquate dans notre situation.

hors en quittant le domicile que nous avons acheté en commun, mon mari m'a informée qu'il ferait les démarches auprès de la banque pour que son salaire soit versé sur un autre compte que le compte commun. hors nous avons contracté des crédits avec son nom en emprunteur principal et moi co(emprunteur).

quels sont les recours possibles pour qu'il paie les dettes que l'on a afin que je ne paie pas tout toute seule (comme cela est déjà arrivé) en ayant 2 petits enfants à charge. un salaire n'est bien sur pas suffisant pour tout payer, cela va de soit.

espérant réellement une réponse rapide de votre part. par avance Merci
Cindy

Par **Afterall**, le **21/03/2012** à **16:56**

Il faudrait lui faire comprendre que vos petites tracas n'interessent pas la banque. vous êtes solidairement responsables du paiement des mensualités de remboursement.

En cas de défaut de paiement répétés, ça va aller assez vite : votre maison va être mise aux enchères avant même que vous ne compreniez ce qui vous arrive...

Ce n'est peut être pas son souhait de voir brader ce qui reste tout de même pour partie sa maison ?

Par **dydy30101976**, le **21/03/2012** à **17:00**

merci de votre réponse rapide.